



JOURNÉE DES
AVOCATES-FSA
12 JANVIER 2023

UTILITÉ ET BÉNÉFICES DU MENTORAT

Karin Grobet Thorens

Commission Égalité
OdAGE

Claire Neville

Alba, Avocates à la barre

Comment soutenir et accompagner le
développement professionnel des avocates ?
Partage d'expériences

DÉFINITION



Le mentorat est une relation solidaire et bénévole entre une mentore plus expérimentée et une mentorée plus junior.



Cette relation est fondée sur un partage d'expériences et de savoir-faire. La collaboration est mutuelle, réciproque et fondée sur les connaissances de chacune.

CE QUE RECOUVRE LE MENTORAT

Un lien de confiance qui implique des valeurs de respect et d'écoute mutuelle

Des rencontres confidentielles et bienveillantes

Le partage d'expériences, de connaissances et de compétences, en particulier selon les attentes de la mentorée

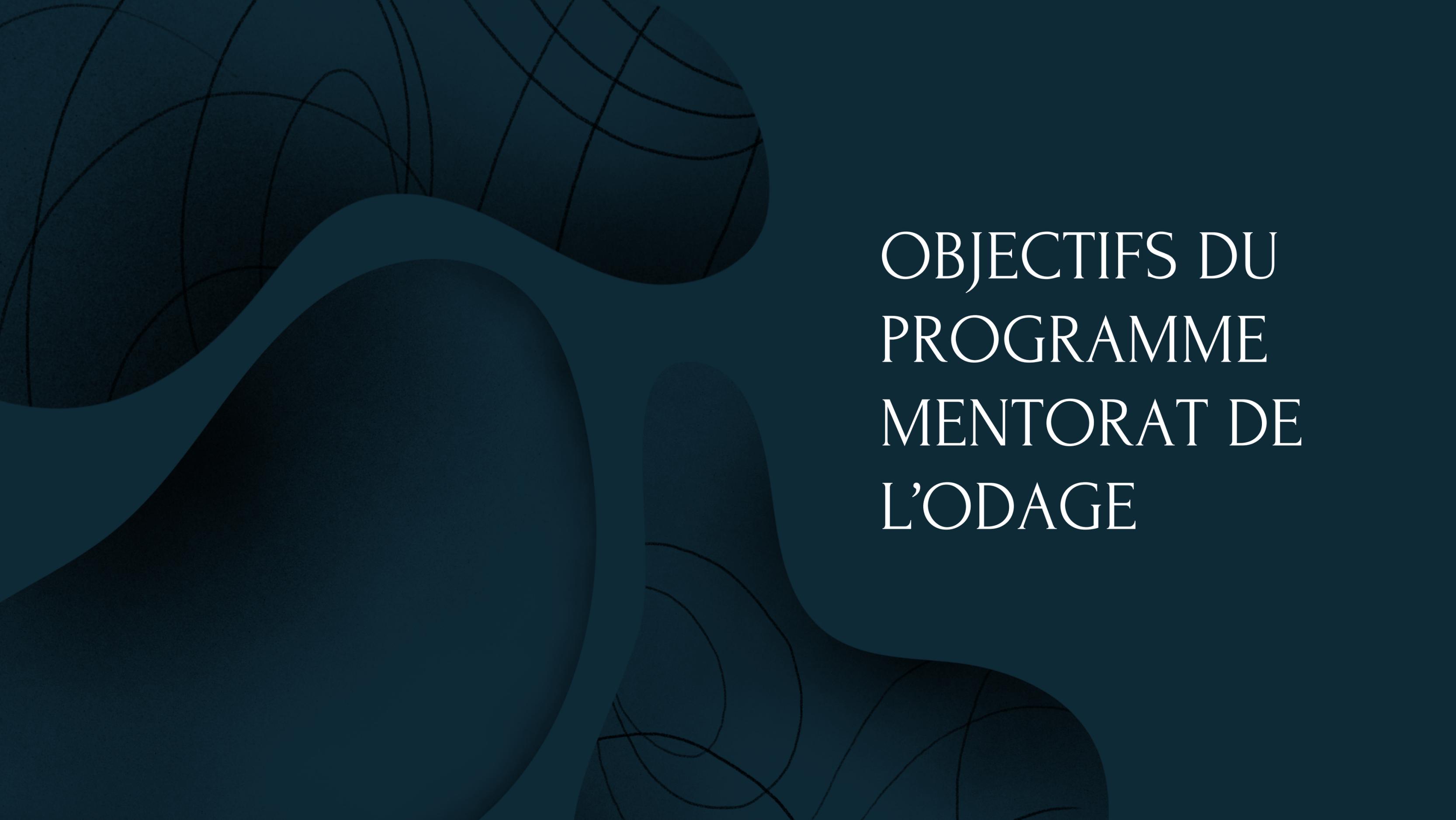
Une relation basée sur le volontariat, sans contrepartie financière

LE MENTORAT N'EST PAS

Une relation à sens unique : tant la mentore que la mentorée doivent s'investir dans la relation

Une relation basée sur des obligations hiérarchiques ou financières

Un cours particulier ou une formation



OBJECTIFS DU
PROGRAMME
MENTORAT DE
L'ODAGE

- Le programme de mentorat, lancé en 2022 par l'ODAGE (environ 2000 membres) est une des mesures destinée à concrétiser l'objectif récemment inscrit dans les statuts et visant à concrètement améliorer l'égalité entre hommes et femmes au sein de la profession.
- Conçu et initié par la Commission égalité de l'ODAGE, mis en œuvre par le Conseil de l'ODAGE en tant que mesure institutionnelle de l'association, il est destiné aux jeunes avocates (stagiaires ou brevetées).
- Le rôle de mentor.e peut être assumé tant par des avocates que des avocats brevetés au bénéfice d'un statut d'associé.e (ou équivalent).



OBJECTIFS DU
PROGRAMME
MENTORAT
ALBA

- Mettre en contact une avocate expérimentée avec une avocate moins expérimentée
- Développer un réseau de mentores et mentorées
- Soutenir les échanges mutuels et réciproques
- Echanger dans un environnement confidentiel et bienveillant
- Renforcer la coopération et la collaboration entre femmes au sein de l'association et dans le barreau
- Garantir la légitimité et l'implication des membres de l'association

INSPIRATIONS

Avo'Mentor

Programme de mentorat au sein du barreau de Paris

Femmes AAA+

Promotion des femmes avocates ou juristes dans des conseils d'administration

Femmes Juristes Suisse

Mentorat pour les étudiantes en droit

IBA Women Lawyer's Committee Mentorship

Business and Professional Women Montréal

Développement du leadership

PROGRAMME DE MENTORAT ODAGE

- Binômes constitués selon les préférences (nombre d'années de pratique/ domaine d'activité ou d'intérêt/ préférence quant au genre de la ou le mentor.e/ type de structure etc) sollicitées auprès des mentorées
- Rencontres sous formats libres, en principe 3-4 fois par an (le mentorat suppose une disponibilité concrète)
- Module d'une année
- Le programme vise à contribuer à réduire la disproportion entre les avocates et les avocats ayant un statut d'associé.e (ou équivalent) ascendant à environ 15% à Genève et à encourager les carrières féminines



PROGRAMME DE MENTORAT ALBA

"Des avocates qui soutiennent d'autres avocates "

- Création au printemps 2021
- Plusieurs soirées à thèmes avec des invitées
- Questionnaire soumis aux membres
- Réseau
- Futur du programme



LES BINÔMES



Critères pour être mentor.e ou mentorée : nombre d'années d'expérience ?



Création des binômes : par l'association ou non ?



Binômes mixtes ou non ?



Mentor.e et mentorée avec statut parental équivalent ?



Charte entre le ou la mentor.e et la mentorée ?

BÉNÉFICES POUR LA MENTORÉE

- Développer de nouvelles compétences professionnelles
- Partager des expériences enrichissantes
- Recevoir des conseils concrets face aux défis de la pratique et à la gestion des clients
- Développer sa confiance en soi
- Définir ses choix d'orientation professionnelle et d'équilibre de vie
- Développer son potentiel professionnel
- Découvrir de nouveaux outils professionnels
- Construire une relation de confiance avec le ou la mentor.e
- Elargir son réseau, développer son image et sa communication (branding / social media etc)

BÉNÉFICES POUR LE OU LA MENTOR.E

- Partager son expérience et ses connaissances
- Promouvoir les carrières féminines
- Se confronter à d'autres points de vue
- Permettre d'innover dans sa pratique
- Apprendre de la mentorée, aspirations actuelles
- Prendre conscience des enjeux vécus par les jeunes avocates
- Développer de nouvelles relations dans le milieu
- Construire une relation de confiance avec la mentorée
- Contribuer au développement de la profession

ATTITUDE DE LA OU LE MENTOR.E

Etre à l'écoute de la mentorée

Pouvoir consacrer suffisamment
de temps à la relation

Cerner les besoins de la mentorée afin de
l'accompagner au mieux

Apporter ses conseils liés à l'exercice de la
profession

Partager son réseau et son expérience

ATTITUDE DE LA MENTORÉE

Faire part à la ou le mentor.e des ses attentes en termes de conseils et de retours d'expériences

Etre ouverte aux conseils de la mentore

Préparer les rencontres avec différents questionnements ou difficultés à discuter

Faire bénéficier la mentore de ses connaissances spécifiques (ex. spécialité dans un domaine, outils informatiques, etc.)

LA RELATION

Aucune
relation de
dépendance
(hiérarchique
et/ou
financière)

Confidentialité

Réciprocité de
l'implication

Respect,
soutien et
bienveillance
de la ou le
mentor.e

Alchimie

DEROULEMENT

- Définition de l'objectif du programme et des personnes à qui il s'adresse
- Etablissement des binômes
- Lancement du programme, mise en oeuvre des binômes, présentation du comité de mentorat et du déroulement du programme
- Démarrage de la relation
- Fréquence des rencontres
- Lieu des rencontres
- Forme des rencontres (en personne, en visio, par téléphone)
- Responsabilité et rôle de chacun (préparation, sujets discutés etc)
- Durée du programme pour les binômes
- Retours d'expérience des binômes en cours et en fin de programme

THÉMATIQUES POUVANT ÊTRE ABORDÉES

Objectifs à court et
moyen terme dans sa
carrière

Développement de la
clientèle

Devenir associée

Spécialisation

Création d'une étude

Facturation

Equilibre vie privée et vie professionnelle

Déontologie

Congé maternité

DISCUSSIONS ET QUESTIONS





MERCI !